

Groupe compétition au Vélo-Club Tramelan : saison 2020



Présentation du groupe compétition :

Pour la saison 2020, nous allons reconduire le groupe *Compétition*. Le but du groupe est d'éveiller, auprès de certains de nos membres, un intérêt plus prononcé pour la compétition et le goût du challenge. Cependant, nous voulons garder cet esprit ludique et accessible à tout un chacun. Bien entendu que les actuels membres du club qui pratiquent déjà des compétitions sont également les bienvenus au sein de ce groupe.

But du groupe *Compétition* :

- Encourager les jeunes à participer à quelques courses régionales, (éventuellement nationales), sans être focalisé sur la performance.
- Donner la possibilité aux coureurs de se dépasser physiquement, de progresser, de se faire plaisir dans les courses, dans un esprit fair-play.
- Créer de nouvelles amitiés (l'après course).
- Faire connaître le club.

Règlement du groupe compétition :

- Le groupe compétition est ouvert à tous les membres du club, âgés de 7 à 22 ans.
- Le coureur participe aux entraînements du mercredi soir.
- Chaque coureur **reçoit un cuissard et deux maillots** (un court et un long) aux couleurs du club, renouvelable tous les 2-3 ans, (selon l'état du maillot et de la taille).
- Le coureur s'engage à faire **6 courses** au minimum. Les disciplines prises en compte sont : le VTT, Vélo de route, Cyclocross, Triathlon, Duathlon, Piste.
- Nous demandons au coureur de véhiculer l'image du club à chaque occasion, soit par le port du maillot en course et à l'entraînement, soit en mentionnant l'appartenance au club en cas d'interview
- Chaque coureur se verra rembourser, en fin de saison, les finances d'inscriptions, selon le règlement du club.
- Si le coureur prend le départ d'une course, mais qu'il abandonne pour diverses raisons, le remboursement reste valable.

- Le coureur se fixe lui-même un objectif pour la saison et tente de s’y tenir. (Progresser en descente, s’améliorer en technique, être classé au classement de la coupe AIJC, Garmin Bike Cup, courses nationales,...). Il le transmet à la personne responsable du groupe compétition ; (Yann Weber) en début de saison.
- Pour obtenir le remboursement de ses courses, le coureur doit compléter et remettre la feuille prévue à cet effet jusqu’au 31.12 en notifiant : le nom de la course, la discipline, la date, le rang, le coût d’inscription.
- Le coureur s’engage à donner un coup de main deux fois durant dans la saison lors de manifestations sportives du club, (tels que L’Eole bike, Ecole de cyclisme, Trophée Rui Loureiro). Pour les mineurs, nous demandons l’engagement d’un des parents.
- Le coureur doit faire **une** recherche de sponsoring auprès d’une entreprise ou d’une personne privée. Pour les mineurs, ce sont les parents qui effectuent cette démarche. Ceci dans le but de maintenir le budget des courses que le club organise.
- L’assurance est à la charge du coureur. Le groupe compétition décline toute responsabilité en cas d’accident, de vol, de dégâts matériels, ...
- Dans la mesure du possible, le coureur du groupe informe ses collègues du team s’il participe à une course, afin d’encourager le co-voiturage
- Le coureur participe à l’assemblée générale qui a lieu au mois de janvier. S’il est indisponible, c’est au parent de représenter son enfant.
- Le club participe aux frais de la licence

Les coureurs qui sont déjà membres du groupe compétition sont reconduits automatiquement d’année en année. Celui ou celle qui souhaite se retirer doit faire une demande écrite , (mail) auprès de Yann Weber.

Le présent règlement est valable pour la saison 2020. En cas de litige, les mesures prises seront du ressort du comité du VCT

Par sa signature, le compétiteur s’engage à respecter le règlement ci-dessus :

NOM : _____ PRENOM : _____ SIGNATURE : _____

Pour les moins de 18 ans la contre signature d’un des parents est nécessaire :

NOM : _____ PRENOM : _____ SIGNATURE : _____

Le présent document est à renvoyer à Yann Weber, les Vieux chemins 6, 2712 Le Fuet, 076 456 35 45/ pepete-jojo@bluewin.ch **avant le 15 janvier 2020**

Comité du Vélo Club Tramelan, Le Fuet, décembre 2019, Yann Weber